

POINT DE VUE. PHILIPPE ORTELLI président de la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM)

“La réussite de Monaco dépend des solutions pour les transports et le logement”

Le président Philippe Orteffi, au-delà sa forte implication dans le social, s'investit sur des sujets majeurs que sont pour la Principauté son accessibilité et sa capacité à loger les actifs. Il détaille ici ses solutions.

Vos propositions pour le logement ?

Il faut mettre en place une politique volontaire pour loger plus d'actifs dans les communes limitrophes, en reconstruisant la ville sur la ville, comme le préconise par exemple la mairie de Beausoleil. Cela permettrait aux salariés de venir travailler à pied ou en transport collectif. Les actions des autres communes limitrophes sont aussi essentielles car les logements pour actifs y sont trop rares. Cela serait bénéfique pour tous. Car Monaco aura besoin de 30.000 salariés supplémentaires pour accompagner la croissance continue de son activité. Et ces communes ont besoin d'un marché de l'emploi dynamique générant des rentrées fiscales.

Comment y parvenir ?

J'en appelle aux plus hautes autorités monégasques et françaises pour engager un plan massif de construction de logements pour actifs à 20 ans, dans les communes périphériques à la Principauté. Seulement 7% des salariés de Monaco sont éligibles aux HLM contre 70% des salariés en France. Il serait bon que les règles administratives nationales françaises soient adaptées aux spécificités locales, c'est un choix politique. L'heure est à l'action. Les solutions existent, et doivent être étudiées puis mises en œuvre. C'est pour cela que la FEDEM a multiplié les alertes auprès des pouvoirs publics monégasques et français pour qu'ils se saisissent de ces pro-

blématiques. Il est donc urgent d'y penser aujourd'hui en intégrant à la fois les besoins en logements et en mobilité durable.

Et les relations transfrontalières avec la France ?

Depuis la mise en place des Ordonnances Macron réglementant la mobilité des salariés et ainsi éviter les fraudes sur le territoire français, les entreprises monégasques souhaitant y détacher des travailleurs rencontrent de nombreuses difficultés. La FEDEM a attiré l'attention des autorités françaises et monégasques. Je rappelle que des traités bilatéraux visant à encadrer, simplifier et renforcer les liens entre nos deux pays ont été signés. Les dispositions en matière de travail transfrontalier, régies par la convention franco-monégasque de 1952, et celle de 1963, nécessitent des mises à jour pour mieux prendre en compte nos spécificités respectives. Par exemple plusieurs centaines d'entreprises françaises opèrent en Principauté, sans aucune contrainte, et alors que la France affiche un excédent commercial de plus de 500M€ par an avec la Principauté, leurs homologues monégasques se voient freinées dans leurs activités par des procédures administratives très lourdes.

Des exemples de ce blocage ?

Les entreprises monégasques, notamment dans le BTP, la propreté, le transport ou les prestations de services doivent se rendre en France plusieurs fois par jour,



dans le cadre de leurs activités, et sont obligées de déclarer le détachement du salarié dans les 24h suivant son départ, sans pouvoir remplir plusieurs déclarations via un formulaire unique, et sachant que les obligations déclaratives entre les services administratifs français et monégasques divergent. Sans remettre en question la nécessité d'encadrer le

détachement des travailleurs, de telles décisions nous interpellent sur les relations économiques et sociales que la France souhaite établir avec Monaco concernant l'exercice de certaines activités par définition transfrontalières.

Quels sont les enjeux ?

La Principauté est pourvoyeuse d'emplois. Le développement

FEDEM EXPRESS

1000. Le nombre d'entreprises intégrées dans une trentaine de syndicats professionnels membres de la FEDEM. La Chambre Syndicale des Blockchain et le Syndicat des entreprises monégasques d'aide et d'accompagnement à la personne sont les plus récents adhérents.

39.835. Le nombre de Français employés à Monaco, qui versent plus de 200M€ par an d'IRPP.

12,96%. C'est le montant des charges salariales supportées par un travailleur à Monaco. C'est deux fois moins qu'en France (20,84%) pour un Smic net.

10M€. C'est le coût estimé du déplacement des salariés à Monaco qui viennent de plus en plus loin, soit l'équivalent de 25.000 tonnes de CO2 par an et 1,5 million d'heures perdues sur la route.

des activités transfrontalières, essentiel en raison de l'exiguïté du territoire monégasque, exige la plus grande attention de la part des autorités compétentes. A l'heure où des pays-continentaux deviennent des mastodontes, il serait bon que nos deux territoires voisins, si imbriqués, vivent une harmonie bénéfique à tous.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL BOVAS



La FEDEM propose un métro Nice-Monaco

Pour Philippe Orteffi, il y a urgence à prévoir des transports adaptés pour que les 43.000 salariés pendulaires accèdent au quotidien plus facilement à Monaco.

Accès routier saturé et desserte ferroviaire défaillante, accéder à la Principauté n'est pas une sinécure pour des milliers de pendulaires. La FEDEM, par la voix de Philippe Orteffi, fait des propositions assez innovantes. “Nous avons suggéré la réalisation

d'un métro interurbain connecté au tramway au niveau de Pasteur, permettant de relier Nice à Monaco en 8 minutes avec un unique arrêt à Èze sur les 8,5 km de parcours. Ce qui contribuerait à résorber durablement les problèmes de circulation pour les pendulaires résidant à Nice.” Ce projet d'un coût de 700M€ s'amortirait sur 100 ans en bénéficiant actuellement de taux d'intérêt historiquement bas. Si la convention récente de financement pour

l'ouverture de la bretelle de l'A8 désengorgera en partie les accès de Monaco par l'Ouest (tunnel de l'A500, Moyenne Corniche, La Turbie), elle ne suffira pas à tout résoudre. “Monaco doit se doter d'un accès supplémentaire depuis l'A8, à l'Est comme à l'Ouest.” La FEDEM suggère de prolonger le tunnel Rainier III jusqu'au terrain de La Brasca pour pouvoir basculer une voie montante en voie descendante entre l'autoroute et l'entrée Ouest du pays, avec des

parkings-relais placés aux entrées pour fluidifier les accès. De même, un téléphérique partant du Jardin Exotique et desservant Fontvieille et Monaco-Ville, présenté le Ministre d'État, pourrait compléter ces infrastructures. Le maire de La Turbie a d'ailleurs prévu dans son Plan Local d'Urbanisme un projet de parking-relais sur sa commune. En attendant, les salariés plébiscitent les deux-roues pour rejoindre Monaco sans passer des heures dans les bouchons. MB